Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260401-DEL2026_25-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	23
présents	23
votants	23

L'an deux mil vingt six
Le 1er avril
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire

Date de la convocation : 26 mars 2026

Présents : BERTET Audrey - BONPOIL Viviane - BOSC Joël - CANAUX Patricia– CHESNIN Nicolas- CRESPEL Bruno – DAVID Gaëlle – DELAROQUE Eugénie – DENEUX Aurélien – DURANT Dominique - GUIHARD Sébastien - GERAUD Patrick - GURIEC Nicolas – HAMON Jean-Pierre – HERVY Ludivine – LECANU Hervé - LAROCHE Benjamin - LEPAGE Anne - PELLION Stéphane– PERRAIS Isabelle - ROBIN Stéphanie - ROUSSE Yannick - SIRLIN Isabelle

Monsieur Hervé LECANU est nommé secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2026-25 – INDEMNITÉS DE FONCTION AUX ADJOINTS AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,

Vu les arrêtés municipaux du 31 mars portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Considérant que la Commune de Saint-Dolay étant dans la state de 1 000 à 3 499 habitants peut fixer le taux maximum des indemnités de fonction des adjoints à de 21,38 %

Monsieur Le Maire propose de fixer avec effet immédiat le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire :

- Au 1er Adjoint à 20 %
- Du 2ème au 5ème Adjoints à 17 %

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide les indemnités ci-dessus aux Adjoints au Maire.

Le tableau des montants des indemnités brutes des élus est annexé à la présente délibération.

Pour Extrait Certifié Conforme
À Saint-Dolay, le 2 avril 2026
Le Maire,
P. GÉRAUD